

Paris, le 15 septembre 2017

HANDICAP LA CONSTANCE DE L'ENGAGEMENT DU MAA



Vendredi 15 septembre 2017, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation signait sa troisième convention avec le FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique) pour la période de 2017-2019.

(L'UNSA était représentée par Martine HARNICHARD)

C'est un signal fort pour tous les agents en situation d'handicap au sein de notre ministère.

Trois agents en situation d'handicap, qui travaillent dans divers services du ministère, ont témoigné en amont de la signature. Leur message est celui d'espoir pour tous et fait chaud au cœur. L'UNSA les remercie pour ce témoignage tourné vers l'avenir et porteur d'espérance.

Monsieur Jean-Pascal FAYOLLE a souligné le travail de communication important qui est mis en place depuis le début de l'année, les moyens d'insertions des personnes en situation d'handicap qui sont mobilisés et l'engagement des différents services pour faciliter au quotidien le travail de chacun. Pour mémoire, notre ministère est à son sixième plan d'action en faveur du handicap.

Monsieur Marc DESJARDINS (Directeur du FIPHFP) reconnaît la valeur du travail effectué par notre ministère et l'engagement financier important pour mener à bien ce projet (1 200 000 euros pour le FIPHFP et 750 000 euros pour le MAA). La convention porte sur un engagement de recrutement de 92 agents et 6 apprentis pendant la durée de la convention. Il remercie le travail fourni par les différents services du ministère et les organisations syndicales. C'est un travail en commun avec les différents partenaires essentiel pour la poursuite des engagements.

Pour toute question relative à ce dossier vous pouvez consulter :

Marc VALENTE : DRIEE Ile de France : 01.71.28.46.39
Martine HARNICHARD : DDCSPP Meuse : 06-28-89-29-03
Dominique GARCIA : LPA Borgo - 04.95.30.02.33